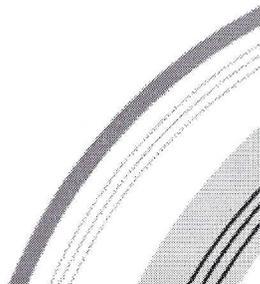


Flashactu



Le bulletin d'information du Groupe Air France

NUMERO 490 - 2 FEVRIER 2001

PREPARATION DE LA REMISE EN LIGNE DE CONCORDE : MISSION DE COORDINATION INTERNE

Les travaux des enquêteurs et des constructeurs rendent crédible l'hypothèse du rétablissement de la navigabilité de Concorde dans les mois à venir. Les constructeurs ont élaboré une série de modifications qui sont actuellement en phase de test et de validation. Il incombera aux autorités de certification de décider des modifications, modalités et procédures éventuelles à appliquer et respecter pour permettre le rétablissement du certificat de navigabilité de chacun des appareils.

Dans ce contexte, Air France se prépare à la reprise éventuelle des vols. Il est confié à Auguste Gayte, directeur général délégué, la mission de coordonner les différents travaux de préparation de la remise en ligne. Il sera assisté par Laurent Barthélemy, directeur Développement et coordination qualité, qui s'assurera du respect des principes et méthodes Qualité dans la conduite de cette mission et coordonnera l'action des Assurances qualité décentralisées.

Ils s'appuieront sur un Comité de Coordination représentant les différentes fonctions concernées et composé des responsables suivants :

- Pierre Caussade, directeur des Opérations et développement technique
- Pierre Grange, CDB 777
- Didier Lux, directeur de la Maintenance
- Edgar Chillaud, CDB, chef de division de vol Concorde
- André Roger, OMN, conseiller PNT à DP.GU, Ressources humaines PN
- Jean-Louis Pinson, directeur général CDL Amériques
- Jean-Daniel Allouch, responsable du Service en vol
- Yves Paliès, responsable Assurance qualité, exploitation sol
- Jean Sanlaville, directeur du Contrôle de gestion central.

Ils feront appel en tant que de besoin à des correspondants qualifiés dans tous les secteurs de l'entreprise et qui seront désignés sous 15 jours.

Tous les services de la Compagnie qui concourent à la remise en ligne de Concorde conservent l'ensemble de leurs prérogatives et responsabilités habituelles.

Un point d'avancement régulier sera fait lors des Comités Exploitation/Maintenance et périodiquement au Comité Exécutif.

La remise en vol de Concorde, si elle est autorisée, répondra bien sûr à un intérêt commercial et

économique. Mais la sécurité sera à l'évidence la priorité absolue pour Air France, qui se donnera le temps et les moyens nécessaires pour être prête le jour de la reprise de l'exploitation.